

# QUOI DE VERT?

## Allier Economie et Ecologie

### Avenir Ecologie

Avenir Ecologie est une association valaisanne membre du PLRVS.

L'association cherche à allier l'écologie à l'économie. Il ne doit y avoir entre elles aucune antinomie. Le développement durable tel que nous le concevons intègre des préoccupations sociales, économiques et environnementales. Cela implique une pesée constante des intérêts entre ces trois pôles, avec des choix pragmatiques qui assurent notre développement sur le long terme.

### Soutenir Avenir Ecologie

Devenez membre d'Avenir Ecologie en vous inscrivant sur le lien:

<http://www.avenirecologie.ch/association/>

### Ecrire un article

Chaque lecteur du « Quoi de Vert? » peut contribuer à notre newsletter en adressant son article à l'adresse:

[davidcretienand@redelec.ch](mailto:davidcretienand@redelec.ch)



## Une crise porte des fruits

*par David Cretienand, Président d'Avenir Ecologie libérale-radical*

En 2019, nous avons senti une véritable prise de conscience par rapport aux risques économiques, sociaux et, évidemment, environnementaux qui sont entraînés par le dérèglement climatique. C'est un enjeu capital et Avenir Écologie s'est employée à sensibiliser les citoyennes et les citoyens valaisans depuis une quinzaine d'années déjà sur la voie à suivre pour réconcilier les acteurs soucieux d'une prospérité économique avec les acteurs soucieux de préserver et de partager équitablement les ressources. Avenir Ecologie ne s'est pas contentée de proposer des pistes de réflexions, mais a proposé des actions très concrètes.

En avril 2019, nous avons invités des entreprises à faire connaître leur vision pour tendre vers une société plus durable lors de notre colloque intitulé : "Les entreprises face au réchauffement climatique". En octobre, nous avons poursuivi nos réflexions et propositions lors de notre table ronde participative.

En 2020, nous avons été confrontés à un épisode complètement nouveau et "inattendu" : le COVID-19. La situation nous a forcé à nous mettre dans une situation de réaction pour faire face à l'urgence. Toutefois, dans un même temps, cela a déclenché nombre de remises en question et de réflexions.

Lors d'une situation de crise, il est évident que beaucoup de décisions doivent être prises rapidement, mais les bonnes décisions doivent s'appuyer sur des visions durables à long terme. De cette tourmente sanitaire, Avenir Ecologie sort renforcée dans ses convictions que, pour faire redémarrer notre machine économique, nous devons le plus rapidement possible nous débarrasser de notre dépendance aux ressources fossiles pour profiter des énergies "gratuites" et renouvelables. Le soleil, les pentes, l'eau, le vent, le bois, notre canton est béni des Dieux et peut tirer son épingle du jeu s'il fait aujourd'hui

## Assemblée générale d'Avenir Ecologie

### Save the date:

Notre assemblée générale aura lieu le **30 juillet 2020 à 18h30** à la salle Cornalin (ancien stand de tir) à Vétroz.

Tout le monde est bienvenu.

## Nous avons besoin de votre soutien

Soutenez-nous en pensant à régler vos cotisations 2020 (30 CHF par membre) ou en nous faisant un don.

## Votre contribution peut être adressée sur le compte suivant

### Association Avenir écologie

c/o Stéphane Pannatier  
Rue des Proz-Serins 12 F  
1957 Ardon

No de compte : 101.480.50.09  
IBAN: CH1100765001014805009  
SWIFT/BIC: BCVSCH2LXXX  
CCP: 19-81-6  
Clearing. 765

Merci d'avance  
pour votre  
précieux soutien

preuve du courage et de la ténacité qui caractérisent nos parents et nos grands-parents. Les énergies renouvelables ont été les plus résilientes pour traverser cette situation. Une fois les installations de production financées, les coûts sont marginaux. L'autre solution évidente pour gagner en résilience est de diminuer notre dépendance aux matières premières à extraire de la terre. Pour se faire, nous devons sortir de l'économie linéaire pour passer à une économie circulaire, l'économie du partage, de la réparation, du réemploi et du recyclage.

Chacune et chacun peut contribuer à dynamiser l'économie circulaire. Avenir Ecologie vous invite à rejoindre la plateforme participative [www.1pec.ch](http://www.1pec.ch) mise à disposition par des associations et des entreprises valaisannes pour découvrir et faire découvrir des idées et des projets valaisans autour de l'économie circulaire. La plateforme est disponible jusqu'au 21 juin. **Agissons, contribuons!**



Les initiateurs de la plateforme participative [www.1pec.ch](http://www.1pec.ch)

Les membres de notre comité vous proposent également de tirer quelques enseignements positifs et utiles de cette traversée de crise sanitaire pour nous guider lors de la traversée de la crise économique et sociale qui s'annonce.

Crise. Une perspective qui fait frémir. Évidemment, une crise entraîne bien des maux. Pour considérer cela avec un autre regard, souvenons-nous que, si la vigne produit du raisin, c'est pour survivre un changement d'environnement, pour lui permettre de traverser la crise.

## Adjudications durables

par **Christelle Fournier et Philippe Germanier**, Membres du Comité d'Avenir Ecologie

En cette période de Covid-19, les ventes de l'agriculture locale ont fortement augmenté. Beaucoup de voix se sont élevées pour réclamer un soutien à la population, afin, notamment, de maintenir l'économie locale en soutenant les commerces locaux, fortement impactés par cette crise sans précédente.

Cette volonté de soutenir l'économie locale doit également s'étendre aux entreprises et aux bureaux d'études locaux, en particulier lorsque ceux-ci permettent d'améliorer l'économie circulaire et la durabilité du projet.

### Pistes de réflexion sur une "consommation" locale et durable de prestations dans les domaines de la construction et des études de projet

Prenons l'exemple de mandats dans les domaines de la construction et des études de projet qui sont mis en appel d'offres.

**Situation avant Covid-19:** Pour l'attribution du mandat (que cela soit par exemple d'une étude de projet ou de projet de construction), le prix est souvent un critère décisif. D'autres critères, comme des critères techniques, les références ou encore les ressources disponibles sont également évalués, mais souvent avec une influence plus faible sur l'attribution du mandat.

**Visions après Covid-19:** Il ne s'agirait pas de tout révolutionner, la gestion actuelle des marchés publics propose des options intéressantes qui permettent une analyse constructive des offres. Il s'agirait plutôt de la perfectionner et de faciliter l'utilisation des critères liés à l'environnement, à la durabilité et à l'économie circulaire.

A cet effet, un groupe de travail pourrait établir des critères de durabilité pour des processus d'adjudications de mandats; critères pouvant être évalués objectivement et applicables librement par tous les maîtres d'ouvrages qui le souhaiteraient.

**Explications:** Le maître d'ouvrage, qu'il soit privé ou public, a une certaine marge de manœuvre dans le choix des critères et de leur pondération pour l'attribution d'un mandat. On notera que, dans les processus liés aux marchés publics, les propositions liées à la comparaison des offres sont souvent préparées par les bureaux d'étude pour les collectivités. Une meilleure implication des maîtres d'ouvrage dans ces processus serait certainement un plus, notamment s'ils souhaiteraient peut-être soutenir non seulement l'économie locale, mais aussi

l'environnement.

Mais comment faire? Ils se heurtent au problème d'établir des critères pouvant être évalués de manière objective. Dans ce but, un groupe de travail pour rait s'atteler à établir des critères permettant de définir la durabilité et de l'évaluer objectivement.

Ces critères varieront forcément d'un type de mandat à un autre, mais voici quelques idées qui devraient être étudiées:

- Respect des normes environnementales par l'adjudicataire / adjudicataire qui respecte les principes de durabilité en général et dans ce type de projets en particulier
- Fréquence, distance et moyen de locomotion dans le cadre du projet (impact CO<sub>2</sub>)
- Fréquence, distance et moyen de locomotion des sous-traitants proposés dans le cadre du projet (impact CO<sub>2</sub>)
- Proposition de plus-values environnementales possibles et utiles dans le cadre du mandat par l'adjudicataire
- Choix d'entreprises qui respectent l'état de la technique en matière environnementale
- Choix d'entreprises capables de favoriser une économie circulaire, de limiter l'énergie consommée, de créer des ouvrages à durée de vie élevée etc.

Certains de ces critères sont déjà utilisés pour l'évaluation du projet, mais cela se fait souvent après l'attribution du mandat.

Dans un certain nombre de situation, on peut utiliser les « exceptions invocables » pour ne pas devoir passer par un marché public. Aucune des exceptions actuellement invocables n'est directement liée à la durabilité. Certaines de ces exceptions ont peut-être un lien indirect, cela vaudrait donc la peine de voir si ces exceptions permettent de favoriser les entreprises locales et respectueuses de l'environnement sans être discriminatoires. Il faut peut-être également envisager la possibilité d'ajouter une « exception invocable » directement liée à la durabilité.

Cette réflexion ci-dessus, qui a pour but d'ajouter des critères de durabilité pour l'attribution d'un mandat, devrait être approfondie par les politiques, les acteurs économiques etc. afin que ces nouveaux critères puissent être validés et qu'ils puissent s'appliquer d'une manière objective, avec un plus pour l'environnement.



## Commerce et produits locaux

par **Narcisse Crettenand**, Membre du Comité d'Avenir Ecologie

La crise du coronavirus a mis en évidence, entre autres, deux points sensibles de notre société : la mondialisation du commerce et le fonctionnement de l'économie en flux tendus ! Ce mécanisme commercial fonctionne lorsque tout va bien, mais il se grippe lorsque tout ne va pas comme prévu ! Nous avons ainsi pu prendre conscience du fonctionnement du marché actuel et de ses contraintes : difficultés d'approvisionnement, concentration du pouvoir, envol des prix, etc.

La Chine est devenue l'atelier du monde; lorsque ce n'est pas la machine qui est fabriquée en Asie, ce sont souvent ses composants !

En ce qui concerne les produits alimentaires, avant d'arriver dans votre sac à commission, certains produits ont déjà traversé la moitié de la planète !

Cette crise a, par la force des choses, mis en évidence les qualités des circuits courts, du commerce de proximité et des produits locaux.

Ces pratiques offrent aux consommateurs certains

avantages : la traçabilité et la qualité des produits, la saisonnalité, le respect de l'environnement et de nos règles sociales. Ces pratiques assurent en plus une certaine sécurité de l'approvisionnement.

Les producteurs en retirent de leur côté un revenu plus attractif que celui de la vente aux intermédiaires, ils redécouvrent les besoins des consommateurs à travers les contacts de proximité ainsi que des perspectives durables. Une valorisation des échanges sociaux, une prise de conscience du fonctionnement de la nature ainsi qu'une nouvelle solidarité peuvent enrichir les uns et les autres. Consommer des produits locaux contribue positivement à notre santé, à notre économie locale et également à notre planète.

Souhaitons que le côté positif de cette crise ait un impact à long terme sur nos habitudes de consommation, afin qu'elles retrouvent du bon sens et que le facteur « prix » ne soit plus le seul élément déterminant... !

**Acheter local, une démarche responsable !**

## L'agriculture vers une transition écologique?

**un exemple concret, rencontre de Narcisse Crettenand avec le vigneron-éleveur Didier Joris**

La transition énergétique à laquelle nous souscrivons doit-elle s'accompagner d'une transition « écologique » de l'agriculture ? La réponse semble aller de soi, mais la mise en œuvre de nouvelles pratiques requiert d'importants efforts et peut s'avérer complexe.

Actuellement, l'agriculture est largement soumise à la pression des pesticides et des engrais chimiques. Issue des programmes de relance qui ont suivi la fin de la seconde guerre mondiale, l'agriculture résulte d'une politique productiviste qui atteint aujourd'hui ses limites. L'épuisement et la pollution des sols, la perte de la biodiversité, la présence de résidus chimiques dans les denrées alimentaires et dans l'eau, qui mettent en péril la santé des consommateurs, sont autant de facteurs qui obligent à des changements d'orientation !

**Nous serons prochainement appelés à nous prononcer sur deux initiatives populaires fédérales:**

- La première - "Pour une eau potable propre et une alimentation saine" - met au premier plan l'état sanitaire des denrées alimentaires et la pureté de l'eau potable.
- La seconde - "Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse" - vise à une interdiction de la chimie dans l'agriculture et à un fort encouragement de l'agroalimentaire biologique.

Ces initiatives seront présentées au vote sans contre-projets, car, de son côté, la Confédération a lancé un « plan d'action visant à la réduction des risques et à l'utilisation durable des produits phytosanitaires ». Un vaste débat va donc s'ouvrir entre tenants d'une prudence peut-être trop timorée et adeptes d'un audacieux volontarisme.

Une question centrale se pose : l'agriculture peut-elle se passer de produits chimiques tout en assurant sa fonction nourricière et sa viabilité économique ? Ce qui commence à se développer, et qui a fait ses preuves en viticulture, peut-il se généraliser à l'ensemble des pratiques agricoles ?

### Un cas de figure : le vigneron-éleveur Didier Joris

Partons d'un exemple concret ! Celui d'un vigneron qui a reconverti toute sa production en bio : Didier Joris.

Formé à Châteauneuf puis à Changins, où il a enseigné l'œnologie pendant 10 ans (1978-1988), Didier Joris exploite de façon traditionnelle ses premières vignes à Chamoson dès 1976. D'abord avec quatre cépages : Humagne rouge, Pinot Noir, Fendant et Johannisberg.

Mais au fil du temps, l'expérience parle et l'observation porte ses fruits. Avec les mentalités qui évoluent, le rapport à la terre s'affine, un nouveau dialogue avec le sol, le cep et la grappe s'instaure : les méthodes se renouvellent. En bref, une conscience neuve se manifeste et se concrétise. Le sentiment de faire fausse route conduit à modifier les pratiques. Une page se tourne ; l'encépagement se renouvelle ; le travail de la vigne se réinvente. Respect de la terre et de la plante, abandon du tout à la chimie, exigence de qualité optimale dans l'élaboration de vins bio haut de gamme deviennent dès lors les maîtres mots d'une pratique attentive aux équilibres naturels et à la qualité de ce que produisent les sols. Conscient qu'il faut une agriculture plus saine, Didier Joris s'emploie depuis plus de quinze ans à produire des vins bio, mais sans label. Depuis le 1er janvier 2020, il est officiellement labellisé Biosuisse.



### Invitons le vigneron-éleveur à partager avec nous son expérience et tentons de préciser avec lui ce que suppose la viticulture biologique.

#### *La viticulture biologique*

- La viticulture biologique implique des vignes travaillées sans produits de synthèse, sans herbicides et sans engrais chimiques. Autant de substances nocives largement utilisées par l'agriculture conventionnelle et qui se retrouvent ensuite dans les aliments et dans l'eau que l'on consomme ! Sans compter que l'usage de ces produits chimiques pollue et appauvrit également les sols en conduisant à une perte de matière organique, soit, au bout du compte à une terre sans vie.

#### *Implications d'un passage au bio ?*

- Le passage d'une viticulture conventionnelle à une viticulture bio, respectueuse de l'environnement, apporte d'immenses satisfactions, mais demande un certain nombre de changements et d'adaptations qui induisent des travaux supplémentaires.

#### *A commencer par ce qui touche à la gestion des sols.*

- Le renoncement à l'herbicide implique le désherbage manuel des vignes ; il faut par exemple enlever à la main toutes les plantes indésirables comme l'érigéron du Canada qui monte dans les ceps ! Mais il faut par ailleurs aussi recouvrir le sol en semant des plantes complémentaires comme le brome des toits ou l'orge des rats. Tout cela pour favoriser la biodiversité naturelle et, autant que possible, fournir un apport d'azote au moyen d'engrais vert adaptés.

- Pour nourrir la vigne et la fortifier par des moyens naturels, il faut remplacer les engrais chimiques par des semis ou par l'apport de fertilisants comme par exemple les sarments broyés, le compost certifié bio ou encore le « brf » (bois raméal fragmenté) etc... L'entretien du sol et des semis (fauchages alternés d'une travée sur deux afin de préserver la vie des insectes) demande du temps et de la vigilance.

- Pour remédier à l'appauvrissement de la biodiversité provoquée par l'agriculture ou la viticulture intensive, il faut en outre recréer des îlots de diversité arboricole et aménager des espaces pour la faune et la flore. La richesse

végétale garantissant des conditions favorables à une recolonisation des terres par la vie animale : papillons, oiseaux, insectes...

- L'abandon des pesticides nécessite quant à lui leur remplacement par des produits naturels comme le cuivre et le soufre, à dosages minimaux, pour protéger la vigne contre le mildiou et l'oïdium.

- Pour remplacer les fongicides et éviter la pourriture, on peut travailler sur les grappes, notamment en les coupant en deux et en défeuillant la zone qu'elles occupent de façon à assurer une ventilation optimale !

- Minutieusement menée, la lutte biologique contre les pathogènes de la vigne donne des résultats au moins aussi bons, si ce n'est meilleurs, que la lutte chimique.

- Par ailleurs, pour éviter le recours à la chimie, la recherche s'oriente aussi aujourd'hui vers des cépages résistants issus de croisements avec d'anciennes variétés insensibles au mildiou, à l'oïdium ou à la pourriture grise et nécessitant un minimum - voire même l'absence - de traitements. Pensons au Divico pour le rouge ou au Divona pour le blanc ! Pour contourner efficacement le cycle des maladies fongiques la recherche s'oriente en outre actuellement vers des cépages multi-résistants.

En bref, une viticulture bio est parfaitement possible. Mais elle nécessite un surcroît de travail - environ 30% en plus - ainsi qu'une réduction de la productivité et par conséquent, un coût plus élevé, d'environ 40 à 50%. Mais cela pour un gain inestimable de qualité !

Malaisément évaluable, la qualité de la production viti-vinicole bio se trouve nettement améliorée du point de vue sanitaire avec zéro intrant, alors que dans les vins non bio, on peut trouver jusqu'à 15 résidus différents par vin ! Il faut aussi compter avec des gains environnementaux et paysagers peu chiffrables mais de premier ordre qui réinstallent et garantissent une biodiversité animale et végétale essentielle à l'équilibre de la nature et à la vitalité que nos sols ont perdue dans les dernières décennies.

### Généralisation de la culture biologique ?

Si dans la viticulture, le passage au bio peut se faire avec l'engagement et les sacrifices évoqués ci-dessus, la chose paraît moins évidente dans l'arboriculture, les grandes cultures et la culture maraîchère. Mais les nouvelles sensibilités et la pression climatique nous commandent de relever le défi de pratiques agricoles durables et respectueuses de l'environnement. Avant peut-être l'interdiction complète de la chimie de synthèse, des investissements forts sur des solutions alternatives aux produits chimiques dans l'agriculture s'imposent. Le monde paysan doit s'affranchir des modèles dictés par les techniques industrielles au profit d'approches scientifiquement raisonnées et de savoir-faire pragmatiques, frappés au sceau du bon sens. Il en va de la vitalité de nos sols, de la qualité de notre alimentation, de la pureté de nos eaux et de notre santé. Ne nous revient-il pas de léguer aux générations futures une terre aussi saine que celle que nous ont transmise nos prédécesseurs ?

**Pour atteindre cet objectif vital, il faut aller de l'avant ! Sans perdre de vue que la ligne la plus dure ne garantit pas forcément les avancées les plus sûres.**



## Pandémie, un déclic pour la mobilité douce ?

par Julien Monod, Membre du Comité d'Avenir Ecologie

Cela fait bientôt une année que je laisse de côté le plus souvent possible la voiture pour mes déplacements professionnels. Je lui préfère le vélo électrique. Au delà de l'évidente diminution de la pollution, j'ai pu constater plusieurs effets positifs de ce nouveau mode de mobilité. L'amélioration de ma santé. Je ne me suis jamais senti aussi bien physiquement depuis longtemps. Le gain de temps.



Le vélo, associé au train pour les plus longues distances, m'a permis d'éviter les problèmes d'embouteillages, de ralentissement pour travaux, de manque de places de parc, et ainsi d'être très efficace pour me déplacer d'une séance à l'autre. C'est sûr ce point particulier que j'aimerais m'attarder. En effet, je suis persuadé que l'utilisation du vélo rend nos

déplacements professionnels plus fluides et plus efficaces et est ainsi un atout pour notre économie. On l'a vu également depuis le début des mesures de confinement: le trafic automobile a beaucoup diminué, permettant ainsi de réduire la pollution, mais également d'améliorer sa fluidité du trafic et tous les gains de temps qui vont avec. Ne pourrions-nous pas profiter de cet événement exceptionnel pour revoir notre façon de se déplacer ? N'utiliser notre voiture que lorsqu'il est nécessaire, car oui, je l'utilise toujours, et y préférer la mobilité douce (train, vélo, marche) ?

Après la volonté populaire et politique clairement affichée, tant au niveau fédéral que cantonal, pour favoriser la mobilité douce, je pense que cette pandémie pourrait servir de déclic pour passer enfin des mots aux actes. Des itinéraires de mobilité douce, connectés entre eux, pour permettre une utilisation quotidienne, sûre et efficace, doivent être mis en place. Même si c'est tout d'abord de manière provisoire, pour tester sur le terrain différentes variantes, comme le font d'autres pays, il faut y aller, et tout de suite. Je demande au Service de la mobilité de saisir cette opportunité, de prendre ses responsabilités et d'attribuer les ressources nécessaires, tant humaines que financières, au développement de ces itinéraires. Je me réjouis de voir lors du prochain budget cantonal les détails des nombreux projets qui auront été prévus pour concrétiser cette volonté populaire.

## Télétravail en période de pandémie et réflexion sur le long terme

par Stéphane Pannatier, Membre du Comité d'Avenir Ecologie

Depuis plusieurs semaines déjà, une des mesures prises par de nombreuses entreprises, administrations et même les écoles a été de demander à leurs collaboratrices et collaborateurs de rester à la maison. Pour ma part, l'annonce est tombée le 12 mars, je m'en souviens bien, c'était un jeudi. J'ai donc emballé tout mon matériel en ne sachant pas très bien ce qui allait advenir. Si mon employeur avait déjà mis en place depuis de nombreuses années la possibilité d'effectuer jusqu'à la moitié du temps de travail à distance, pour ma part cela me semblait peu adapté. Du fait que j'occupe une position de cadre, il

me semblait important d'être sur place pour « encadrer » mes collègues et pouvoir effectuer mon travail dans de bonnes conditions...

Nous sommes maintenant début juin et voilà donc un quart d'année ou presque écoulé sans remettre les pieds au bureau. Qu'en est-il de la qualité de mon travail ? Je dois avouer que la transition fut facile. Premièrement, sur le plan des déplacements, 2h par jour de déplacement en moins, cela représente un jour de travail par semaine, sans compter la fatigue, je me suis donc très vite habitué au nouveau rythme.

Ensuite, sur le plan technique, nous avons déjà tous les outils nécessaires pour la collaboration à distance et quasiment tous nos processus étaient déjà digitalisés. Aucune présence physique n'est donc nécessaire pour la bonne marche de mon travail. Ce n'est donc pas au niveau des technologies et de l'organisation du travail que se situe le défi, mais au niveau humain. En effet, d'abord il a fallu créer, réserver, aménager un espace de travail à la maison. Puis adapter l'organisation et le fonctionnement de la famille au fait, que dans un coin de la maison, il y a un « télétravailleur » qui a besoin d'espace et d'une certaine tranquillité. Car la téléconférence et le mixer qui prépare un excellent smoothie ne font pas bon ménage.

Et puis il a fallu adapter la relation avec les collègues. Tous les échanges qui se font d'ordinaires informellement à la croisée des bureaux ou à la pause-café, toutes les « séances improvisées » qui répondent toujours par l'affirmative à la question : « tu n'as pas une minute ? », eh bien pour la plupart, ces échanges sont perdus. J'ai bien tenté des rencontres virtuelles plus fréquentes, des télé-pause-café mais ce qui manque quand on est à distance, c'est la spontanéité et l'atmosphère du contact interpersonnel. Ce manque est à contrebalancer avec une augmentation de l'efficacité des relations et de la productivité. En effet, lorsque l'on se trouve dans une séance à distance, la tendance est d'aller plus directement à l'essentiel, on ne prend pas la parole pour raconter la dernière anecdote ou pour commenter les derniers tweets de l'oncle sam. Non, on s'en tient à l'ordre du jour et grâce aux outils de collaboration à distance on peut même interagir ensemble et directement sur les documents avec un résultat immédiat. Alors que traditionnellement chacun palabre, prend des notes et s'en retourne dans son bureau pour faire... ce qui a été fait ensemble durant la collaboration en ligne. On assiste donc à un renforcement de l'implication de chacun et surtout du sentiment de contribution active. Bien entendu il y a toujours des séances durant lesquelles l'implication frôle le taux zéro. Dans une salle de réunion on se doit de faire « semblant », d'être impliqué au risque d'être considéré comme impoli et irrespectueux, alors que dans la séance à distance, on peut facilement prêter une oreille plus ou moins

attentive à la séance tout en prenant connaissance d'un rapport ou en effectuant des recherches sur internet pour illustrer ou documenter les propos tenus.

Finalement, le fait d'avoir dû changer m'a forcé à adopter un mode de travail qui me semblait inadapté à ma fonction. Je constate avec joie que, durant cette période de confinement, le travail en général mais aussi le mien en particulier n'a pas baissé en qualité. Il a par certains aspects même été bonifié et mon employeur est rassuré, tout fonctionne bien et avec satisfaction. Fort de ce constat, il nous faut maintenant réfléchir au plus long terme, au moment où l'obligation de télétravailler sera levée. Pour ma part, en qualité d'employé et de cadre, je souhaite que l'on puisse conserver ce mode de travail comme une opportunité, un choix équivalent à celui du travail sur site. Formellement, dans mon institution, le règlement de télétravail actuel ne doit pas être changé, il offre déjà toutes les conditions, la seule différence est qu'avant la pandémie la tendance était de considérer cette option comme un privilège, une faveur ou avec une connotation négative, ce qui avait pour conséquence que peu de collaboratrices et collaborateurs y avaient recours. Puis COVID-19 est arrivé et...

Permettez-moi le parallèle avec la société en générale et l'action en faveur de la protection de notre environnement et de nos ressources naturelles. Nous avons dû nous plier face la pandémie, face à cette catastrophe naturelle. Mais en qualité d'espèce évoluée, nous avons la chance et l'immense privilège de pouvoir comprendre et anticiper, c'est là notre force et notre avantage. Il s'agit donc de les exploiter et de savoir tirer profit de cette crise pour comprendre et faire durer des changements qui se sont avérés bons, d'abord pour nous, mais aussi pour notre environnement. Pour ma part, je vais m'impliquer pour que le télétravail soit mieux valorisé au sein de mon institution, mais aussi en général car cela améliorera l'espace de collaboration et aura des impacts environnementaux en raison de la réduction des déplacements.

Et vous, quelle est votre engagement ? Comment allez-vous agir librement et durablement en faveur de notre environnement ? Si vous adhérez à nos idées, devenez membres d'Avenir écologie, ainsi vous nous aiderez à nous impliquer encore plus.

